

HSBC FRANCE

Relevé d'Identité Bancaire

RIB - Identifiant de Compte National				Cadre réservé au destinataire du relevé
Code Banque 30056	Code Guichet 00502	Numéro de compte 05020007935	Clé RIB 82	
IBAN - Identifiant International FR76 3005 6005 0205 0200 0793 582			Code BIC CCFRFRPP	
Domiciliation HSBC FR PARIS CBC 502				

Titulaire du Compte

FONDATION DE FRANCE
FONDATION ARMEE DE L'AIR
40 AV HOCHÉ
75008 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

HSBC FRANCE

Relevé d'Identité Bancaire

RIB - Identifiant de Compte National				Cadre réservé au destinataire du relevé
Code Banque 30056	Code Guichet 00502	Numéro de compte 05020007935	Clé RIB 82	
IBAN - Identifiant International FR76 3005 6005 0205 0200 0793 582			Code BIC CCFRFRPP	
Domiciliation HSBC FR PARIS CBC 502				

Titulaire du Compte

FONDATION DE FRANCE
FONDATION ARMEE DE L'AIR
40 AV HOCHÉ
75008 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

HSBC FRANCE

Relevé d'Identité Bancaire

RIB - Identifiant de Compte National				Cadre réservé au destinataire du relevé
Code Banque 30056	Code Guichet 00502	Numéro de compte 05020007935	Clé RIB 82	
IBAN - Identifiant International FR76 3005 6005 0205 0200 0793 582			Code BIC CCFRFRPP	
Domiciliation HSBC FR PARIS CBC 502				

Titulaire du Compte

FONDATION DE FRANCE
FONDATION ARMEE DE L'AIR
40 AV HOCHÉ
75008 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.